



VINGT-SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 3 juin 2022

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Turner, président
M. Carr, vice-président
M. Cullins
M. Ames
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. Austin
M. LePage
M. K. Chiasson
M. LeBlanc
M. Arseneau

le 3 juin 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-septième rapport.

Le comité se réunit le 2 juin 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

89, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier ;*

103, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 96, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie également le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député